



Ordonnance de télécom CRTC 2018-281

Version PDF

Référence : 2018-262

Ottawa, le 10 août 2018

TELUS Communications Inc. – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
TELUS Communications Inc.	AMT 538 Tarif général – Modification aux Modalités de service générales	3 juillet 2018	1 ^{er} octobre 2018
TELUS Communications Inc.	AMT 633 Tarif général – Modification aux Modalités de service	3 juillet 2018	1 ^{er} octobre 2018

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général